Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde

no de résolution

Province de Ouébec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 17 décembre 2018, à 19h00, présidée par monsieur le Maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers:

M. Réal Crête M. Steve Lanciaux

M. Sébastien Desgagnés M. Robin Cotnoir (arrivé à 19h06)

Mme Sylvie Fauteux Mme Jeanne Dubois

Et le secrétaire-trésorier Marc-Antoine Lefebvre.

2018-12-17-01: ADOPTION DU L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par la secrétaire-trésorière en incluant les modifications.

- 1. Moment de recueillement
- 2. Adoption de l'ordre du jour3. Adoption du budget 2019 et du plan triennal d'immobilisation 2019-2021
- 4. Imposition Taxes 2019
- 5. Période de questions6. Levée

Adopté.

2018-12-17-02: ADOPTION DU BUDGET 2019

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier présente le Budget 2019, ainsi que le Plan triennal d'immobilisation 2019-2021;

Il est proposé par madame la conseillère Jeanne Dubois et résolu à l'unanimité;

QUE le budget 2019 soit au montant de 1 750 839 \$;

QUE le plan triennal 2019-2021 soit adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

Adopté.

Arrivée de monsieur le conseiller Robin Cotnoir.

2018-12-17-03: <u>IMPOSITION DE TAXES **2019**</u>

CONSIDÉRANT QUE les revenus et dépenses s'établissent comme suit:

	Budget 2019
<u>Dépenses</u>	
Adm. Générale	304 280 \$
Sécurité publique	169 353 \$
Transport	653 608 \$
Hygiène du milieu	238 538 \$
Santé et bien-être	7 134 \$
Urbanisme et territoire	97 484 \$
Loisirs et culture	126 975 \$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde

M S no de résolution

ou annotation	
Frais de financement	4 210 \$
Amortissements	(228 094) \$
Sous-total	1 373 488 \$
<u>Dépenses investissements</u>	
Activités d'investissement	431 294 \$
Total dépenses	1 804 782 \$
Ajustements	
Surplus accumulé	(111 339) \$
Fonds de roulement	(44 772) \$
Réserve	44 581 \$
Remboursement capital	18 300 \$
Remboursement FDR	39 287 \$
Emprunt FDR	- \$
Grand total dépenses ajusté	1 750 839 \$
Revenus	
Taxes valeur foncières	1 046 264 \$
Taxes autres bases	194 871 \$
Paiements tenant lieu de taxes	1 297 \$
Transferts conditionnels	241 000 \$
Services rendus	15 685 \$
Imposition de droits	29 500 \$
Amendes et pénalités	4 000 \$
Intérêts	6 500 \$
Autres revenus	- \$
Sous-total revenus	1 539 117 \$
Revenus investissements	
Transferts (subventions)	211 722 \$
Total revenus	1 750 839 \$
Écart	- \$

CONSIDÉRANT QUE pour obtenir un budget équilibré, les recettes sur la valeur foncière s'élève à 1 046 264,00 \$, une taxe foncière générale de 0.70 \$ du cent dollars d'évaluation imposable doit être imposée et prélevée sur une richesse foncière de 148 113 100 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Jeanne Dubois et résolu à l'unanimité qu'une taxe foncière générale de 0.70 \$ du cent dollars d'évaluation soit imposée et prélevée sur tous les biens imposables de la Municipalité.

Adopté.

2018-12-17-04: PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2018-12-17-05: Levee de l'assemblee

Monsieur le conseiller Robin Cotnoir propose la levée de l'assemblée à 19h09.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde

<u>M</u> S			
no de résolution ou annotation			
	_		
Secrétaire-trésorier			
	_		
Maire			
Je, Gérard Duteau, atteste que par moi de toutes les résolu		•	_

municipal.